



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Monsieur le Président de la FFVB  
Mesdames, Messieurs les membres du bureau  
FFVB  
17 rue Georges Clemenceau  
94607 CHOISY – LE – ROI

Mazamet le 18/12/07

Référence : ANAVB/CB/122007

LRAR N° 3.

Objet : Etats Généraux du Volley-Ball Français,

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Vous avez édité un document intitulé Etats Généraux du Volley Ball Français adressé, page 1 § 5 : <<à tous les dirigeants de nos clubs.....**aux arbitres**.....afin de réussir cette mobilisation indispensable>>. Vous ajoutez : << c'est une nécessité absolue que chaque passionné par notre sport se sente concerné pour devenir un acteur du changement>>.

Si vous aviez prévu une large diffusion, tel que cela est formulé dans votre écrit, elle n'a pourtant pas été réalisée à l'échelle souhaitée !

En effet, sur les quelques 600 arbitres interrogés, une petite moitié seulement semble avoir reçu ce document. Parmi ces 48 ou 49 %, certains sont non seulement arbitres mais aussi entraîneurs, élus ou employés d'un club, d'un comité ou d'une ligue, et ont donc reçu le document en deux, trois ou quatre exemplaires ce qui représente un certain gâchis écologique et financier.

Parmi ceux qui ne l'ont pas reçu figure évidemment l'Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball que la Fédération Française de Volley-Ball semble vouloir ignorer, sauf à la réception d'une lettre recommandée, avec obligatoirement un accusé de réception exigé.

C'est bien dommage. Il est d'ailleurs surprenant que dans ce document, à aucun moment ne figurent les mentions **Arbitres** ou **Arbitrage**, alors que cette famille se trouve actuellement sur une mauvaise pente due, entre autres, à un manque de respect et de considération par les organismes officiels.



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

De moins en moins de jeunes arbitres acceptent de s'investir et ceux que l'on arrive à former, grâce aux Fédérations Affinitaires, officient seulement une saison voire deux. A quelques rares exceptions près, ces nouvelles recrues raccrochent le sifflet.

En effet, nos arbitres sont confrontés à un sport où l'agressivité se banalise et sont actuellement moins bien défendus par les instances supérieures que les agresseurs qui exploitent le « droit à la défense », rendant dérisoire toute sanction prononcée.

Majoritairement restent en place les anciens, de moins en moins nombreux et de plus en plus mécontents des conditions dans lesquelles ils travaillent.

Un certain découragement est déjà perceptible parmi eux et quelques uns pourraient prochainement arrêter à leur tour toute activité.

Nos structures sont devenues inadaptées et il est temps de se préoccuper de leur évolution.

Notre association estime donc indispensable d'être représentée lors de ces trois journées de réflexion et de dialogue.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et les membres du Bureau, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Pierre BEGU  
Secrétaire Général de l'ANAVB

Claude BARTHES  
Président de l'ANAVB